

Un palais ouvert aux Français Comment venir à l'Assemblée ?



Bienvenue au Palais Bourbon !

Les visites, commentées et guidées par le personnel de l'Assemblée nationale, sont organisées pour des groupes de 50 personnes maximum, invitées par un député. Elles sont gratuites. En raison du nombre de demandes, les réservations doivent être effectuées longtemps à l'avance. Pour les visiteurs individuels, la meilleure

occasion pour visiter le Palais Bourbon est de profiter des Journées du Patrimoine qui ont lieu chaque année le troisième week-end de septembre, journées durant lesquelles la réservation n'est pas nécessaire. Chaque visiteur se voit remettre une brochure explicative "Bienvenue à l'Assemblée nationale" qui retrace l'histoire

de l'institution et décrit ses grands principes de fonctionnement. Sur le site www.assemblee-nationale.fr, rubrique "histoire et patrimoine", une visite virtuelle permet, en 34 photos panoramiques et animées, de parcourir l'Hôtel de Lassay et le Palais Bourbon et d'en découvrir les perspectives, comme si l'on se trouvait sur place.

LE PARLEMENT des enfants



Chaque année, 577 délégués juniors élus par leur classe de CM2 siègent l'espace d'un jour au Palais Bourbon. Ils débattent dans l'hémicycle de propositions élaborées avec leurs camarades de classe. Par tradition, le député de la circonscription dont est issue la proposition qui a réuni le plus de suffrages soumet celle-ci au vote du Parlement afin qu'elle devienne une vraie loi. Réuni au Palais Bourbon le samedi 11 juin 2005, le XII^{ème} Parlement des enfants a adopté une proposition de loi visant à lutter contre la pollution due aux sacs plastique en rendant obligatoire l'utilisation de sacs uniquement biodégradables. Ces dispositions ont été reprises dans la loi d'orientation agricole du 5 janvier 2006.

> **Tout savoir sur le Parlement des enfants :**

www.assemblee-nationale.fr/juniors/parlement-enfants.asp

L'ASSEMBLÉE comme vous ne l'avez jamais lue

L'Assemblée édite chaque année de nombreux ouvrages permettant de s'informer tant sur son actualité que sur son histoire.

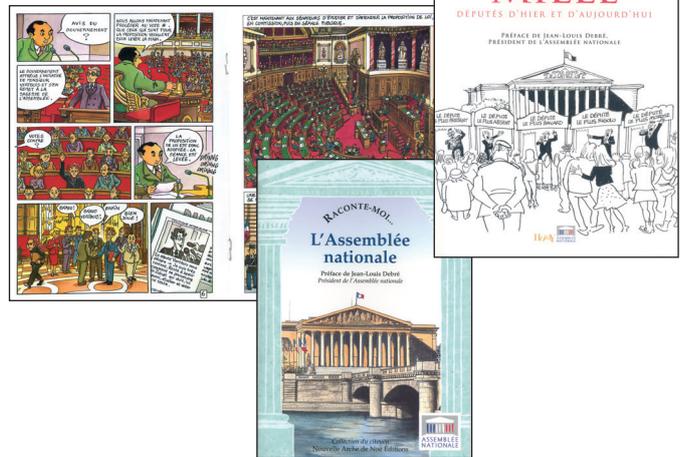
Ainsi, les commissions d'enquête et les missions d'information créées par l'Assemblée nationale concluent chacune leurs travaux par la publication d'un rapport écrit. Ces rapports offrent de précieux repères sur les grandes questions d'actualité qui animent le débat public.

Côté patrimoine, le livre de prestige "Assemblée nationale", co-édité avec les éditions Albin-Michel, offre une rétrospective détaillée de l'histoire parlementaire et des lieux accueillant les députés.

Parallèlement l'Assemblée a lancé, avec les éditions Armand Colin, une collection "Grands discours parlementaires" permettant de revivre, depuis la Révolution, les grandes heures de la représentation nationale. Pour la jeunesse, la bande dessinée "J'ai visité l'Assemblée nationale" et le livre "Raconte-moi l'Assemblée" permettent de familiariser les citoyens en

herbe aux grandes notions de la vie républicaine et parlementaire. Enfin, l'Assemblée nationale vient de co-éditer "Les Quinze mille", comme le nombre de députés depuis la Révolution. L'ouvrage dresse un tableau pittoresque et documenté de la représentation nationale et de la vie parlementaire.

L'ensemble de ces ouvrages ainsi que de nombreux autres sont en vente à la "Boutique de l'Assemblée", 4 rue Aristide Briand, 75007 Paris, ainsi que sur le site internet www.assemblee-nationale.fr/boutique.



LA LETTRE DU PALAIS BOURBON Une lettre pour tout savoir

L'Assemblée nationale a sa chaîne de télévision, un site internet et de nombreux supports dédiés à l'information du grand public. Paradoxe : elle ne disposait pas de cet outil simple et convivial qu'est une lettre interne. Avec "La Lettre du Palais Bourbon" créée au printemps 2005, l'Assemblée dispose désormais d'un support pour informer tous ceux qui y travaillent quotidiennement. Sa forme "journalistique" permet également la réalisation de numéros dédiés à des publics "ciblés", telle l'édition spéciale à destination des élus locaux distribuée à l'occasion du Salon des maires.

